

Sélectif régional slalom & Short Race - Orthez 15/16 novembre 2025



"Podiums Short Race: Prize money de 100€ et des lots"

Le Club Orthez Nautique Canoë-Kayak a le plaisir de vous convier au Sélectif régional et à la Short Race d'Orthez, qui se tiendront les 15 et 16 novembre 2025.

INFORMATIONS :

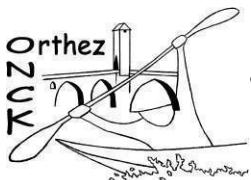
Lieu : Bassin artificiel d'Orthez

Accès et parking : Accès compétition route de Pau 64300 Orthez pour les 14, 15 & 16 novembre.

Restauration : Buvette sur place assurée par le club Orthez Nautique Canoë-Kayak (sandwich, crêpe, café ...):

- Samedi midi et soir. (Samedi soir : frites et ventrèches).
- Dimanche midi.

Hébergement : <https://www.coeurdebearn.com/fr/sejourner.html>



Sélectif régional slalom & Short Race - Orthez 15/16 novembre 2025



ORGANISATION :

R1 : Jean-Bernard Lacave (ortheznautique@gmail.com) . 07.85.27.68.92)

Juge Arbitre : Patrick Lucasson & Wilfried Delpech

Traceur : Joris Hello, Martin Lapèze & Jérôme Blanchet

INSCRIPTIONS SELECTIF REGIONAL SLALOM :

En ligne, jusqu'au 10/10/2025 23H : http://www.ffck.org/eau_vive/slalom/

Droit d'inscription : 10€ par bateau par jour (paiement sur place).

Inscription invité : Lacave Jean-Bernard (ortheznautique@gmail.com) - 07.85.27.68.92.

Dans la mesure du possible les départs seront organisés pour pouvoir participer dans différentes embarcations. Selon le règlement, des contrôles et vérifications du matériel pourront être effectués.

INSCRIPTIONS SHORT RACE :

- Inscription sur place.
- Droit d'inscription : 5€ par bateau

REGLEMENT :

- Règlement national slalom en vigueur.

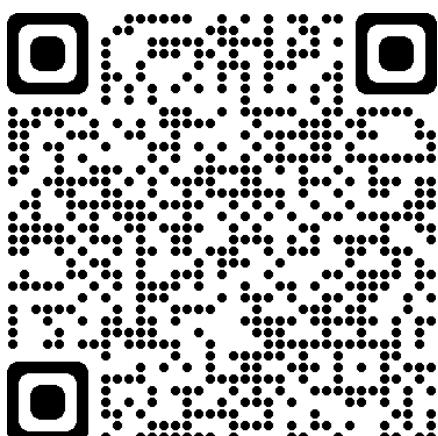
INFORMATIONS COURSE :

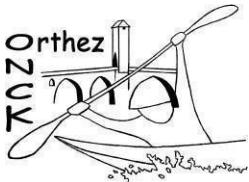
- Les résultats ainsi que les informations relatives à la course seront diffusés sur

>>> [Sélectif Régional Slalom - Short race ONCK](#)

Qr code (infos, listes de départ, live, résultats...).

<https://sites.google.com/view/double-sr/accueil>





Sélectif régional slalom & Short Race - Orthez 15/16 novembre 2025



PROGRAMME

Vendredi 14 novembre 2025

- 8h00 - 16h30 - Navigation libre sous la responsabilité des clubs
16h30 - Fermeture du bassin
16h30 - 18h30 - Confirmation et paiement des inscriptions, remise des dossards. (Retrait des dossards par club : caution chèque 50€ à l'ordre de ONCK ou pièce d'identité).
16h30 - 17h30 - Montage du parcours du Sélectif régional slalom pour les manches 1 et 2.

Samedi 15 novembre 2025

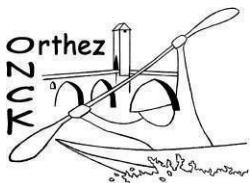
- 8h00 - Réunion des Juges
7h30 - 10h00 - Retrait des dossards et paiement des inscriptions (Par club).
- Confirmation de la participation des athlètes à la Short Race.
9h00 - 12h15 - Manche 1
12h15- 13h30 - Pause repas
13h30-16h30 - Manche 2

16h30 - Montage du parcours pour la Short race.
17h30 - Qualifications Short Race
19h15 - Finales Short Race
20h30 - Podiums par catégorie

La buvette fonctionnera jusqu'à 21H (soir : frites et ventrèches).

Règlement Short Race:

- 1) Réservé aux compétiteurs figurant dans les quotas du classement de la régionale d'Orthez de samedi, avec une participation de 5 €.
- 2) Les invités sont intégrés dans le classement général, dans les catégories suivantes : K1H, K1D, C1H, C1D.
- 3) Le paiement s'effectuera après validation des athlètes sélectionnés.
- 4) Inscriptions sur place.



Sélectif régional slalom & Short Race - Orthez 15/16 novembre 2025



Classement pour les quotas :

Basé sur le meilleur temps (pénalités incluses) réalisé lors de la manche 1 ou 2 du samedi.

Quotas Short Race :

30 K1H dont 5 U18 et 2 U15.

30 K1D dont 5 U18 et 2 U15.

20 C1H dont 5 U18 et 2 U15.

20 C1D dont 5 U18 et 2 U15.

Quotas finale Short Race :

10 par catégorie.

Podiums :

Podiums pour les 4 catégories suivantes : K1H, K1D, C1H, C1D

Prize money de 100€ et des lots pour les podiums de la Short Race.

Dimanche 16 novembre 2025

- 7h00 - 8h00 - Montage du parcours du Sélectif régional slalom pour les manches 3 et 4.
- 8h15 - Réunion des juges
- 7h30 - 10h00 - Retrait des dossards.
- 9h00 - 12h15 - Manche 3
- 12h15 - 13h30 - Pause repas
- 13h30 - 16h00 - Manche 4
- 14h00 - 17h00 - Restitution des dossards à l'organisation, par club.
(Restitution de la caution).

Ordre prévisionnel des catégories : C2 / K1H / K1D / C1H / C1D

Mention particulière : Le programme est indicatif, il peut être modifié en fonction des conditions et du nombre de participants.